

Premier ministre doit répondre aux demandes de rencontre qui lui ont été exprimées par les maires.

La responsabilité de l'autorité judiciaire est de sanctionner les auteurs à la mesure de la gravité extrême de leurs actes.

La responsabilité de toutes les forces politiques, sociales et syndicales est de condamner sans réserve ces agissements et de tout mettre en œuvre dans les prochaines semaines pour participer au nécessaire apaisement dont le pays a besoin. Il est essentiel que la violence ne vienne plus empêcher l'expression d'aspirations sociales dans un pays en tension.

La responsabilité des habitants et de ceux qu'ils ont élus est de se lever contre ces actes qui nous menacent tous et de dire « stop ». Nous devons mobiliser la force civique de notre pays, bien plus puissante que ceux qui sèment le chaos. Les maires y contribueront autant qu'il le leur sera possible.

Maintenant, place aux actes et au rétablissement de l'ordre républicain.